

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2023 À 18 HEURES 30

N° DEL2023_034 : AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG - RUE DES REMPARTS -
COMMUNE DE DÉNAT - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille vingt trois, le quatorze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 février 2023 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 8 février 2023.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Yves CHAPRON, Jacky MIQUEL

Membres présents non votants :
Mesdames, Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :
Messieurs, Frédéric CABROLIER, Thierry DUFOUR, Jean-François ROCHEDREUX, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Gilbert HANGARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève MARTY (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à David DONNEZ), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Christine TAMBORINI (pouvoir à Alfred KROL), Martine LASSERRE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 FÉVRIER 2023

N° DEL2023_034 : AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG - RUE DES REMPARTS - COMMUNE DE DÉNAT - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois et la commune de Dénat souhaitent procéder à la requalification du centre-bourg. C'est un aménagement important qui comprend la création de cheminements sécurisés continus, la requalification des espaces publics, la création d'aires de rencontre, la valorisation des divers espaces de transition ainsi que la réduction de la circulation automobile.

Les travaux d'éclairage public et de pluvial ont été réalisés en 2021 et 2022. Les travaux de voirie vont se dérouler en 2023 ; leur montant est de 145 577 €HT.

Le plan de financement initial se basait sur une subvention de 35% de l'État et de 25% de la région Occitanie.

Après examen du dossier, l'État attribue au titre de la DSIL 2022, une subvention d'un montant de 30% du montant de l'opération. Par ailleurs, la Région a indiqué par arrêté en date du 3 décembre 2022 que le montant de la subvention attribuée est d'un montant de 17 648 €.

Le plan de financement actualisé de l'opération d'aménagement du centre-bourg – rue des remparts à Dénat est le suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
Aménagement du centre bourg – Rue des remparts – Dénat - Voirie	145 577	État 30% (attribué)	43 673,00
		Région (attribué)	17 648,00
		Département du Tarn -FAVIL 2020 à 2022- (attribué)	42 596,94
		Autofinancement	41 659,06
TOTAL	145 577	TOTAL	145 577

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 24 janvier 2023,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant de l'opération relative à l'aménagement du centre-bourg
– rue des remparts à Dénat pour un montant de 145 577 € HT.

APPROUVE le plan de financement suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
Aménagement du centre bourg – Rue des remparts – Dénat - Voirie	145 577	État 30% (attribué)	43 673,00
		Région (attribué)	17 648,00
		Département du Tarn (FAVIL 2020 à 2022) (attribué)	42 596,94
		Autofinancement	41 659,06
TOTAL	145 577	TOTAL	145 577

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le fonds de concours mis en place dans le cadre du pacte financier et fiscal de solidarité 2022-2025 pourra être mobilisé dans la limite des crédits disponibles, sur demande de la commune.

Fait le 14 février 2023,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Pierre DOAT